

**Apprêt antirouille très riche en zinc.****PRINCIPALES UTILISATIONS**

Spécialement conçu pour la protection des métaux exposés à l'oxydation et à la corrosion.  
Pour protéger les armatures en fer qui seront recouvertes de mortier ou de béton.

Galvanisation à froid ou zingage. Navires, installations portuaires, chantiers navals, industrie chimique, raffineries, industries pharmaceutiques, agroalimentaire, agriculture, canalisations d'eau douce, d'eau salée et d'eaux usées, réservoirs de stockage de tous types et produits, chambres froides, réacteurs, aéronautique, automobile, transport, abattoirs, tanneries, galvanoplastie, papeteries, etc.

**PROPRIÉTÉS**

Poudre de zinc métallique micronisée (>80%), avec un liant polyuréthane monocomposant, spécialement conçue pour assurer une protection optimale des métaux.

**INFORMATIONS TECHNIQUES PEINTURE LIQUIDE**

Gars .....	polyuréthane monocomposant
Type de diluant.....	DISOLPURE
poids spécifique .....	3,2 g/cm <sup>3</sup> ±0,05
Viscosité à 23 °C.....	30 Poissons± 5 (Brookfield, vitesse 6 à 100 tr/min)
Matières solides en poids .....	85%± 5
solides en volume .....	50%± 5
Teneur en composés organiques volat	<315 g/L (réglementation en vigueur 2010 : 350 g/L)

**INFORMATIONS TECHNIQUES PEINTURE SÈCHE**

Couleur .....	Gris
Aspect.....	Copain
Finition.....	Texture minimale
Propriétés physiques :	
Adhérence .....	100 %, méthode de la grille ASTM
brossage .....	Bien
Dureté .....	métal de zinc
Propriétés chimiques :	
Résistance à l'eau .....	Plus de 1 000 heures, à 100 °C
brouillard salin .....	Plus de 5 000 heures
Conductivité.....	2,5 ohms/sec.

### INFORMATIONS TECHNIQUES SUR L'APPLICATION

Dilution.....	5 à 10 % maximum.
Performance .....	7 - 9 m <sup>2</sup> /L - couche, selon le type de support.
Outils d'application .....	Pinceau, rouleau, pistolet à peinture et peinture sans air.
Température d'application .....	La température ne doit jamais être inférieure à 5 °C ni supérieure à 35 °C.
Humidité relative maximale.....	80% Il est déconseillé d'appliquer le produit en plein soleil, à des températures de substrat élevées ou en cas de risque de pluie.
Récipient.....	Bien homogénéiser le produit avant application.
Préparation de la surface.....	Les surfaces doivent être saines, sèches et parfaitement dégraissées. Elles doivent être exemptes de poussière, de débris de construction, de vieille peinture, d'efflorescence etc Il est recommandé d'éliminer toute trace de rouille restante par sablage ou nettoyage mécanique, ou en utilisant <b>BLINDOX</b> en tant que passivant.
Finition.....	Il accepte tous les types de finitions, mais le polyuréthane aliphatique est recommandé. <b>ARTIDUR A -2C.</b>

Pour la peinture d'autres matériaux ou dans des situations non couvertes par cette fiche technique, veuillez consulter notre service technico-commercial.

### TEMPS DE SÉCHAGE

#### Conditions:

Température ambiante .....	25°C
Humidité relative .....	70%
épaisseur de la couche sèche .....	50 µ m

#### Sec au toucher

1 à 2 heures

#### Séchage intensif

24 heures

#### Intervalle de repeinture

##### Minimum

4 à 6 heures

##### Maximum

Illimité

### STOCKAGE ET EMBALLAGE

Méthode de livraison.....	Conteneurs métalliques de 0,8 kg et 8 kg.
Stocké .....	Contenants d'origine scellés à des températures de +5 °C à +40 °C. Évitez les températures extrêmes et l'exposition directe au soleil.
Expiration .....	6 mois à compter de la date d'expédition. Une fois l'emballage ouvert, il convient de consommer le produit le plus rapidement possible afin d'éviter toute détérioration.

### SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Consultez l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques ont été obtenues sur des supports normalisés et en laboratoire ; elles peuvent donc varier selon les conditions d'installation réelles. Ces données techniques n'impliquent aucune garantie de notre part en cas d'utilisation inappropriée du produit. Nos recommandations sont formulées en toute bonne foi, mais ne dispensent pas le client de son obligation d'examiner le produit et de vérifier son adéquation à l'usage prévu.